

Arret maladie depression peut on se marier

Par Tinaa13, le 17/12/2013 à 09:50

Bonjour a tous voila jsui en arret depuis presque 3 mois car mon employeur ma demandé de démissionner il me mettait la pression avertissement lettre de rappelle même en arret y envoyer jai craquer bref g voulu en finir g atterri au urgence suivi par psychiatre mon futur époux a beaucoup peur il ma demandé ma main peut on se marier Esce que je dois prévenir des organisme je ne pense pas pouvoir retourner au travail avec tous ce qui m on fait mais je ne veu pas me rabaisse a démissionner me faire declare inapte peut être jsui perdu merci de vs reponse

Par domat, le 17/12/2013 à 10:58

bjr,

vous pouvez bien entendu vous marier même en maladie. attention si vous ne démissionnez pas , vous serez obligé de retourner travailler. et surtout ne faîtes pas un abandon de poste c'est une très mauvaise solution pour le salarié. cdt